



École primaire Beaconsfield

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mardi 12 mai 2020

(Visioconférence Zoom à 16h15)

Sont présents virtuellement :	
Nom	Groupe représenté
Patrick Robineau	Parent (présidente)
Marie-Aude Lapointe	Parent (vice-présidente et CRPRO)
Eric Mueller	Parent
Gabriel Schor	Parent
Martin St-Jean	Parent
Linda Steiner	Enseignante
Svetlana Loukanova	Enseignante
Nathalie Harvey	Enseignante
Joyce Chambers	Enseignante (secrétaire)
Manon Pilon	Technicienne du service de garde
Est également présente à la table du conseil :	
Katia Hernandez	Directrice de l'école

1. Ouverture de l'assemblée : présences et vérification du quorum.

2. Informations générales due à la situation actuelle

Mme Hernandez fait le retour sur la situation de confinement actuelle et qui a débuté le 13 mars dernier. Depuis, un service de garde d'urgence a été instauré dans notre école. Le ministère n'a demandé que des liens soient établis par les enseignants avec les élèves qu'au début avril. Un comité restreint a par après été mis en place pour assurer le suivi avec les élèves ciblés selon leur fragilité et leurs besoins. Les trousseaux du ministère de l'éducation ont été envoyés par les enseignants et des listes d'activités ludiques et éducatives facultatives leur étaient aussi envoyées hebdomadairement via notre site web. À partir du 19 mai, l'enseignement est obligatoire et les notions obligatoires pour passer au niveau supérieur seront vues en classe ou virtuellement. Les enseignants ne sont de retour dans l'établissement que depuis le 4 mai dernier. Le télétravail est privilégié depuis. La formation, le soutien aux élèves et la planification en vue des prochaines semaines occupent les enseignants en ce moment. De plus, des ordinateurs sont distribués dans les familles en ayant besoin cette semaine.

Les mesures de sécurité et sanitaires sont bien suivies dans l'école. 55% des élèves reviennent à l'école le 25 mai prochain, ce qui donne entre 9-12 élèves par classe. Pour l'instant, la majorité des enseignants seront de retour et en place dans leur classe.

Si l'ouverture est repoussée, nous l'apprendrons directement par les conférences de presse comme toute la population. Nous avons la chance de pouvoir voir ce qui se passe dans l'ouverture des écoles dans les autres régions ce qui nous aidera à faire des modifications dans notre fonctionnement si nécessaire.

La matière sera surtout centrée sur l'enseignement du français et des maths dans les dernières semaines de classe jusqu'au 22 juin. Il n'y aura pas d'activités éducatives d'ici la fin de l'année et jusqu'à la fin décembre 2019.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Marie-Aude Lapointe. Appuyé par Joyce Chambers.

4. Parole au public (s'il y a lieu)

Aucune personne du public n'est présente.

5. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2019

Modification : point 14 « *La majorité des parents ont voté en faveur du projet de loi 40.* »

Marie-Aude Lapointe nous parle de la dernière rencontre du comité régional des parents. En résumé, elle nous dit, à son grand étonnement, que la majorité des parents présents au comité de parents de la commission scolaire se sont montrés en faveur de la sanction du projet de loi 40 et contre la présence d'un parent siégeant au CA qui représente les parents d'élèves EHDAA.

Proposé par Patrick Robineau et appuyé par Eric Mueller.

6. Suivis au procès-verbal du 3 décembre

Aucun suivi nécessaire.

APPROBATION

7. Fournitures scolaires #résolution CE-19-10-07

Mme Hernandez nous dit que le statu quo a été privilégié par l'équipe-école pour l'année 2020-2021. Depuis l'apparition de nouvelles lois, on ne peut suggérer des marques. Les boîtes de mouchoirs sont maintenant exclues des fournitures scolaires.

Approuvé à l'unanimité.

ANNEXE 1

8. Levée de fonds

a) #résolution CE-19-10-08

La direction et l'équipe-école EPB voulaient proposer encore cette année d'acheter les fournitures scolaires au prix de gros (prix école) et d'offrir le service de distribution des fournitures scolaires en août. Cette levée de fonds serait non-obligatoire et les parents pourraient donner un montant forfaitaire à leur discrétion s'ils ne veulent pas profiter de ce service. Ces sous amassés permettraient d'acheter du matériel d'art plastique dans les classes.

Approuvé par Eric Mueller et secondé par Linda Steiner .

b) Le foyer-école a aussi des projets de levées de fonds. On prévoit le TCBY et la tombola pour la graduation des 6^e années. Si possible selon la situation COVID, les repas chauds et la pizza seraient envisagés. Les activités parascolaires du dîner pourraient aussi nous permettre de récolter de l'argent. À l'Halloween, la vente de citrouilles sera prévue et peut-être un dansothon.

Approuvé par Joyce Chambers et appuyé par Patrick Robineau.

9. Grille-matières 2020-2021

La grille-matières n'a pas vraiment changé. Le nombre de minutes pour chaque matière y est compilé et nous respectons les exigences du gouvernement. Nous avons ajouté une période de 54 minutes de temps (bibliothèque, projet, activités variées). Nous n'avons pas de classe d'accueil l'an prochain, même si on voit le temps alloué pour ce type de classe dans la grille.

Le préscolaire aura de la musique encore l'an prochain et notre enseignante de musique, Mme Caroline Paradis, sera à temps plein dans notre école.

ANNEXE 2

Approuvé par Nathalie Harvey et appuyé par Linda Steiner.

10. Critères de sélection d'une direction d'école

Ce document doit être envoyé à Johanne Émond par le président du CÉ et nous n'avons pas besoin de retravailler sur ces critères.

11. Code de vie

Le code de vie présenté est celui de EPB depuis 3 ans et sera conservé pour l'année scolaire 2020-2021.

ANNEXE 3

Approuvé par Patrick Robineau et appuyé par Martin St-Jean.

12. Traiteur

Le Traiteur est géré par le Foyer-école. Lors de la dernière rencontre, le Foyer-école a fait tester certains produits du traiteur Meranda qui fut engagé cette année. La décision fut prise : nous conserverons le même traiteur l'an prochain.

Selon la situation COVID, il est possible que nous n'ayons pas de traiteur l'an prochain. À voir avec les mesures sanitaires en application à ce moment-là.

Approuvé par Martin St-Jean et appuyé par Eric Mueller.

Information

13. Calendrier scolaire 2020-2021 #résolution CE-19-10

L'équipe-école a voté en assemblée générale pour le calendrier scolaire 2020-2021. Les rencontres de parents, les fins d'étape et les journées pédagogiques ont été placées. Le calendrier sera inséré dans l'agenda scolaire.

ANNEXE 4

L'horaire de l'école a été conservé avec le 20 minutes de récréation comme celui de cette année pour l'an prochain.

ANNEXE 5

14. Loi 1

La loi 1 porte sur la dissolution des commissions scolaires. Un CA au lieu d'un conseil des commissaires sera maintenant mis en place. La communication du directeur général n'a toutefois pas encore été reçue par le président du CE. Katia a envoyé, il y a déjà quelques temps, l'adresse courriel de tous les membres parents du CÉ EPB. Elle se renseignera puisque personne n'a encore reçu de courriel du CA. Aux dernières nouvelles, la nomination des membres du CA aurait lieu en juin, d'où les possibles délais.

ANNEXE 6

15. Organisation scolaire

Pour l'année scolaire 2020-2021, il y a aura en date d'aujourd'hui:

- 3 classes de maternelle (dont une d'accueil)
- 3 classes de 1^{re} année
- 2 classes de 2^e année
- 2 classes de 3^e année
- 2 classes de 4^e année
- 2 classes de 5^e année
- Une classe de 5-6^e année
- Une classe de 6^e année

Au niveau des besoins pour l'an prochain, on garde le statu quo pour les effectifs:

- Une orthopédagogue, Jessie Beaulne-Meloche, au 2^e étage (3 jours/semaine)
- Un soutien informatique, Joyce Chambers (1/2 journée par semaine)
- 4 jours en orthopédagogie, Carole Flexmann
- Enseignant-ressource pour la 1^{re} année
- 2 T.E.S. à temps plein.

16. Projet éducatif

Le projet éducatif a été construit l'an passé et nous désirons l'utiliser tel quel pour l'an prochain afin de le vivre pleinement.

ANNEXE 7

17. Compte-rendu

17.1 Du président

M. Robineau remercie les membres de s'être libéré pour la rencontre. Félicitations à Katia et Manon pour leur organisation depuis le début du confinement et merci à Joyce pour le côté technologique.

17.2 De la représentante au comité régional des parents

Marie-Aude clarifie le point 14 de la rencontre du 3 décembre dernier. La modification a été apportée au procès-verbal à cet effet. De plus, aux dernières nouvelles, la création du CA a été remis au 15 octobre 2020. Un comité de transition sera composé d'ici là.

17.3 De la direction

Katia remercie les membres de son équipe pour leur travail et leur implication auprès des élèves. Un merci au service de garde pour leur implication et à Manon pour son apport particulier dans la situation actuelle. Bravo aussi aux parents qui collaborent de façon exemplaire et disciplinée.

Question de Gabriel : Si des cas de COVID ont lieu dans l'école, les parents seront-ils informés?

Dès qu'un cas est découvert, l'école doit informer Santé publique qui par la suite informera les parents des élèves du groupe concerné. Santé publique a un protocole particulier à suivre dès qu'un cas est découvert.

Une trousse d'urgence sera donnée à l'école pour intervenir en cas de symptômes apparents de COVID.

Les mesures de prévention pour les enseignants seront fournies (masques et visières). L'enseignant aura le choix d'utiliser ces mesures ou non. La distanciation sociale sera privilégiée. Des protocoles sanitaires sont mis en place (lavage de main fréquent) lors des entrées et sorties à l'école.

Les micro-ondes ne seront plus utilisés pour les enfants, ni les abreuvoirs. Ils devront prévoir des repas froids et des bouteilles d'eau réutilisable. La désinfection aura lieu très fréquemment, plus particulièrement aux zones de contact. Nous avons un lave-vaisselle pour nettoyer les jouets lavables à chaque jour (blocs lego par exemple).

Tout l'argent qui a été dépensé par les parents pour des services non-rendus seront remboursés dont Jouvence. L'argent prévu pour les activités périscolaires et assumé par le gouvernement ne sera pas remboursé afin de soutenir ces compagnies en temps de crise.

17.4 De la représentante des enseignants

Les enseignants sont prêts à recevoir les élèves. Les classes sont organisées de manière à recevoir les élèves dans les mesures sanitaires exigées. L'équipe est très engagée et se forme technologiquement présentement.

17.5 De la représentante du service de garde

Manon travaille sans arrêt depuis le 16 mars et se sent totalement prête pour la suite des choses.

18. Questions du public

Aucune question du public.

19. Levée de l'assemblée proposée par Joyce Chambers et secondé par Manon Pilon.

Prochaine réunion: en juin prochain par visioconférence, date à venir

L'assemblée est levée à 18h05.